NUMÉRO 3

ANNÉE 2023

Vivre à Manom

MANOM conserve ses 2 fleurs !

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Vivre à Manom

Responsable de la communication
Marie-Laurence HERFELD

Rédactrice
Célia MANGIN

Crédit Photo
Marie-Claire GOMILA
Membres commission communication

MAIRIE DE MANOM
68 Grand'Rue
03 82 53 63 64
mairie.manom@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi
de 10h à 12h
de 13h30 à 16h30

www.mairiedemanom.fr

Sommaire

3 Mot du maire
4 École
5 Bacheliers
6 Activités estivales
7 Travaux
8 Jeunesse
9-12 Vie de la commune
13-15 Évènements
16 Lauréats
17 Urbanisme
18-20 Associations manomoises
21 État civil
22 Convivialité
23 Consultation citoyenne

Mot du maire

Label “2 fleurs” confirmé avec Félicitations du jury !

Le jury régional des Villes et Villages fleuris était de passage dans notre commune le 18 juillet.
Une visite qui avait toute son importance, puisqu’elle visait à soumettre à l’appréciation de professionnels toutes les actions menées par la collectivité pour valoriser le cadre de vie à Manom. De leur avis, dépendait le maintien du niveau de labellisation obtenu en 2013.
L’accueil a eu lieu en mairie. Mais c’est en sillonnant les différentes rues et quartiers de notre ville que les membres du jury ont évalué, en fonction de critères définis nationalement, la qualité du fleurissement, mais surtout celle de nos lieux de vie.
Plan de gestion différenciée des espaces, répartition des massifs fleuris, aménagement des jardins publics et des nouvelles aires de jeux, entretien des équipements communaux, qualité des voiries et du mobilier urbain, actions réalisées en direction des économies d’énergie et d’eau, sont autant de critères qui ont été évalués.
L’ampleur des travaux d’entretien à réaliser et l’importance de notre patrimoine arboré ont impressionné les membres du jury qui nous ont adressé quelques conseils utiles et pertinents.
J’ai accueilli la décision du jury avec fierté car Manom conserve le label Villes et Villages fleuris au niveau 2 fleurs, accompagné des félicitations du jury.
Ce label est une reconnaissance du travail effectué par la collectivité en faveur de l’environnement, de l’urbanisme et de l’aménagement du domaine public, pour offrir aux Manomois un cadre de vie convivial qui favorise les échanges et le bien-vivre ensemble.
Félicitations et merci à nos agents qui s’investissent pour l’embellissement et la propreté de la commune tout au long de l’année.
Félicitations et merci à tous les élus et aux membres des diverses commissions qui participent à l’élaboration des projets et parfois même aux travaux.
Enfin, je remercie les Manomois(es) qui, par l’entretien et le fleurissement de leur habitation ont aussi grandement contribué à cette distinction.
La Ville est fière de vous !
Soyons fiers de notre ville !

Marie-Laurence HERFELD
Maire

De retour sur les bancs de l'école

Le lundi 4 septembre, nos chères têtes blondes ont repris le chemin de l'école.

Maternelle

MIRANVILLE Corinne : 22 PS
JONAS Aline : 20 MS
ALBRECHT Nathalie : 7 MS -13 GS
RIZZARDI Nadia : 21 GS

Total : 83 élèves

Maitresse Corinne et Athénaise

Maitresse Aline et Jennifer

Bienvenue à Nathalie ALBRECHT, une nouvelle enseignante à l'école maternelle !

Maitresse Nathalie, Fabienne et Martine

Maitresse Nadia et Barbara

Élémentaire

ZANONI Fanny : 22 CP
VERSCHAFFEL Dominique : 8 CP -14 CE1
HOSY Angeline : 10 CP -12 CE1
MAZOYER Isabelle / BRISSET Julien : 25 CE2
TABILLON Laurence : 9 CE2 -15 CM1
STAWARZ Anne : 18 CM1 - 5 CM2
SCHNEIDER Luc : 23 CM2

Total : 162 élèves

ZANONI Fanny

VERSCHAFFEL Dominique

HOSY Angeline

MAZOYER Isabelle et Audrey

TABILLON Laurence

STAWARZ Anne

SCHNEIDER Luc

Bacheliers 2023, encore un grand cru

Nous félicitons tous les bacheliers de la promotion 2023 et plus particulièrement Lorette BERTOLI, Nine HUSSON, Arnaud GODARD et Thomas PAIXAO qui ont obtenu la mention très bien au baccalauréat.

Nous vous présentons Lorette BERTOLI et Arnaud GODARD qui étaient au lycée Notre Dame de La Providence à Thionville.

Lorette a performé dans les spécialités Humanité, littérature et philosophie et histoire-géopolitique. Elle fait de la danse classique, de la course et aime particulièrement les essais sur la politique et le cinéma. En entrant à Sciences PO Paris sur le site de Nancy, elle s'épanouira sans aucun doute. Elle souhaiterait intégrer l'école de recherche et pourquoi pas faire un doctorat en philosophie.

Arnaud, lui, a préféré les spécialités Mathématiques et Physique-Chimie. Il a pratiqué le handball à Thionville. Il a fait sa rentrée en école d'ingénieur à l'Université de Technologie de Troyes pour deux années d'enseignements généraux et il aimerait poursuivre dans une spécialisation en informatique et numérique vers l'intelligence artificielle.

Fête de la Science

Vive l'Eau !

La coordination Nord-Mosellane de la Fête de la Science organise des rendez-vous annuels avec le public autour d'un programme riche en sujets de réflexion. La commune s'est inscrite dans cette manifestation qui a eu lieu du 6 au 16 octobre et a choisi de s'intéresser à la problématique actuelle de l'Eau.

Ce thème fut abordé sous trois formes : une exposition permanente à l'Arche , une table ronde le 11 octobre au foyer socio culturel et la participation des élèves aux ateliers scientifiques.

Les activités proposées aux élèves ont permis de les instruire sur la manière de nettoyer l'eau, de contrôler sa qualité microbiologique et d'apprécier la qualité de la Kiesel par l'étude de la microfaune. Une conférence très intéressante organisée par Dominique MORLOT a réuni Ludovic PAUL, représentant la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Michel FRÈREJEAN et Cédric BOUZENDORFER (managers service environnement Véolia-Eau) et Laurent SCHÜLTZ, Vice-président CAPDFT en charge du pôle eau potable. Ces personnes qualifiées ont su aborder, chiffres à l'appui, la ressource en eau de notre territoire communautaire, sa qualité et son prix ainsi que le traitement des eaux usées. Le public a été sensibilisé aux problématiques de raréfaction de l'eau et aux mesures diverses envisagées.

A chacun de retenir qu'il convient désormais d'adopter un usage plus sobre de ce bien précieux qu'est l'Eau.

Des travaux conséquents effectués par les jeunes employés cet été

La municipalité a donné l'occasion à 8 jeunes manomois de vivre une expérience de travail en période de vacances scolaires.

Au cours des mois de juillet et août, Maël CHALON puis Marie GROSSIN ont coanimé avec l'animateur sportif, les activités proposées par la municipalité aux enfants de 6 à 12 ans.

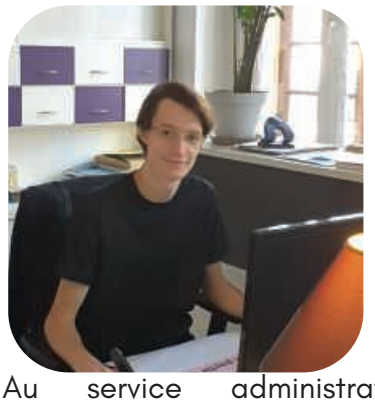

Au service administratif, Mathéo HOSY s'est initié aux fonctions de secrétaire de mairie pour pallier l'absence du personnel en congé.

Au service technique, Noan ROUPPERT, Timothé DEGRANGE et Arnaud L'HUILLIER ont renforcé l'équipe des agents pour réaliser l'entretien des massifs. Ils ont par ailleurs assuré la remise en état des portails du stade d'honneur de football.

Les jeunes filles, Calista ZODA et Charlotte HIEBLER ont, quant à elles, réalisé de multiples travaux de nettoyage et d'entretien. Et c'est au cours des travaux de terrassement des escaliers du Jardin des Ombrières que leur savoir-faire a été très apprécié.

Enfin, un travail conséquent a occupé tous ces jeunes qui, tour à tour se sont consacrés à la restauration des portails du cimetière communal. Bravo à toute l'équipe pour leur implication au service de la commune. Une expérience enrichissante dans tous les sens du terme.

Une fresque « Street art » aux couleurs des Jeux Olympiques 2024

Cet été, 12 jeunes du club ados du LAM ont réalisé une fresque à l'effigie des JO 2024. Sous la houlette de Renaud, graffiteur de l'entreprise GRAFFISTYLE DÉCO, les jeunes ont pu découvrir cette discipline qu'est le Street art, tout en rénovant et embellissant un mur proche du City stade de Manom. Ces jeunes artistes en herbe peuvent être fiers du résultat.

Clara, confie : "**J'ai bien aimé peindre la fresque, c'est amusant d'utiliser la bombe de peinture, c'était une première pour moi !**".
"**On était dans une bonne ambiance et c'était un beau travail d'équipe** ", s'exclame Daniel. Gabriel ajoute : "**J'ai passé une bonne semaine, entre amis, autour d'une activité ludique et enrichissante. "**

"**On est fiers d'avoir réussi tous ensemble.** Lysia, Flavie et Suzanne sont unanimes : "**On a beaucoup appris aux côtés de Renaud et pour une bonne cause : les JO 2024 !"**.

Lors de la fête patronale qui s'est déroulée le dimanche 27 août, madame Herfeld Laurence, maire de Manom a remis un chèque de 200 euros aux ados pour les récompenser de cette belle initiative. Ce projet n'aurait pas pu se faire sans le soutien de la mairie de Manom et du département de la Moselle.
Tu as entre 11 et 15 ans, tu veux rejoindre le club ados : **clubados.lam@gmail.com**

Animations estivales

Pendant cet été il y a eu plus de 80 enfants qui sont venus à l'animation et plusieurs sont venus en juillet et en août. Comme toujours ils ont pu découvrir et pratiquer de nombreuses disciplines sportives : basket, badminton, athlétisme, foot, handball, tennis de table, tennis, roller, mais aussi de nombreuses sorties comme faire de la voile (caravelle, optimist), tir à l'arc, piscine, course d'orientation en forêt, trampoline...). Tout le monde se donne rendez-vous aux vacances de la Toussaint.

Insolite

C'est au détour des chemins de campagne que vous avez peut-être assisté de bon matin à l'envol de 4 000 pigeons voyageurs...

Les volatiles furent amenés en camions au point de lâcher choisi à Manom pour concourir dans une épreuve de vitesse. Ils furent libérés par quatre lots successifs toutes les dix minutes.
Un spectacle étourdissant où l'on a vu tous les pigeons monter en vol au même moment, tournoyer dans le ciel et prendre en quelques secondes la direction de l'Allemagne pour une course de 300 km.
Le pigeon voyageur ne sait voyager que dans un sens : de l'endroit où il est libéré vers le pigeonnier où il a été élevé. Les colombophiles commencent à entraîner leurs pigeonneaux vers l'âge de trois mois sur des distances de plus en plus longues. Ces passionnés de la ville de ESSEN qui organisaient ce concours, attendaient l'arrivée de leur compétiteurs prévue deux heures après le départ pour les plus performants !

À propos du Cimetière

- Les portails du cimetière ont subi une cure de rajeunissement et de petite restauration.

Déposés et transportés au Centre Technique, ils ont été poncés et repeints par les jeunes dans le cadre des jobs d'été, et c'est avec une teinte plus claire qu'ils se présentent maintenant.

- La procédure de reprise des tombes en déshérence, initiée en novembre 2020 au vu du peu d'emplacements disponibles que présente le cimetière, va arriver à son terme au bout de 3 ans.

Les tombes recensées lors du lancement de la procédure ont été marquées alors d'un panonceau spécifique mentionnant la démarche engagée. Si elles ne présentent pas d'acte d'entretien et n'ont pas évolué dans leur état d'abandon manifeste à l'issue de la période de 3 ans, la commune a la possibilité, si elle le décide, de procéder à la reprise de ces concessions.
La poursuite de la démarche consiste à faire procéder à l'exhumation des restes mortels et à leur mise dans l'ossuaire communal dans des reliquaires. Les emplacements ainsi libérés peuvent alors être réaffectés pour d'autres inhumations.

Nouvelle zone bleue

L'espace parking situé à l'angle de la rue Pellerin a été règlementé afin de garantir un stationnement rapproché aux personnes se rendant à la pharmacie et aux différents cabinets médicaux. Les automobilistes possédant un disque conforme aux normes européennes peuvent s'y garer durant un temps limité à 2 heures. Pour rappel, ce parking offre 4 places de stationnement et une place réservée aux personnes handicapées. Un autre parking communal gratuit se situe chemin de la Moselle.

Amélioration énergétique des bâtiments de la commune

Dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments, des travaux de rénovation ont été réalisés pendant les vacances scolaires.
Les fenêtres et les portes, côté nord, de l'école MOSELLY 2 ont été remplacées.
Cette démarche s'inscrit dans le programme de la transition écologique lancé par l'état et donne droit à des subventions.

Ces travaux vont permettre d'améliorer l'efficacité énergétique, phonique ainsi que le confort et la qualité de vie dans les salles de classe.
Coût du projet :41 000 euros
Subvention :11 693 euros

Travaux de rénovation du gymnase Arnaud de Bertier : suite et fin !

Cet été, les derniers travaux rentrant dans le cadre de la rénovation de notre gymnase ont été réalisés.
Profitant de la trêve estivale des associations sportives, et sur une durée d'un mois, l'entreprise LEBRAS a procédé à la pose de renforcements sur les éléments de charpente, à l'intérieur du bâtiment. À l'aide de moyens de levage adaptés, les techniciens ont rebouché les fissures apparues avec le temps et ont posé des éléments, des renforcements des liaisons entre les poutres horizontales.
Enfin, pour terminer ce programme destiné à allonger la durée de vie du bâtiment, des tirants métalliques ont été mis en place pour stabiliser les arbalétriers, ces éléments en forme d'arc qui supportent la totalité du poids de la toiture.

Réunions de quartier : premiers bilans

Merci à tous les Manomoises et Manomois qui ont répondu à l'invitation du maire et de ses adjoints lors des réunions de quartier. Ces rendez-vous ont permis des échanges utiles et enrichissants pour tous.

Les sujets débattus sont néanmoins récurrents : le non-respect de la limitation de vitesse et le manque de stationnement dans nos rues. Ce sont pourtant majoritairement des Manomoises et des Manomois qui circulent dans notre ville !
La création de places de stationnements se solutionne difficilement dans nos rues contraintes par le type d'habitat. Quelques projets d'aménagement sont cependant à l'étude. L'objectif étant à court terme de garantir et sécuriser le cheminement piétons sur des axes majeurs empruntés par nos enfants, nos aînés et nos habitants à mobilité réduite. Vous étiez aussi nombreux à nous alerter sur des problèmes qu'il sera assez facile de résoudre pour améliorer votre quotidien. De nouvelles réunions sont programmées d'ici la fin du mois d'octobre.

Vous avez dit économie de bout de chandelles ?

Certains Manomois nous ont fait part de leur interrogation suite à la décision de couper l'éclairage public de minuit à 5h du matin. Un précédent article dans notre bulletin vous avait présenté les arguments qui avaient conduit à cette décision. Afin de vous faire une idée précise de l'ampleur des variations de coûts de l'énergie subies par notre collectivité, voici quelques chiffres.

En 2021 ce poste s'est élevé à 141 469 €, pour 164 482 € en 2022 soit une moyenne pour ces deux dernières années de 152 975 €. Au 20 septembre 2023 les dépenses d'énergie (Gaz + électricité) s'élèvent à 265 349 €, dont 198 093 € de gaz et 67 255 € d'électricité. La projection, pour l'ensemble de l'année se situe à environ 350 000 €, à comparer avec la moyenne de 152 975 € sur les deux dernières années !
Pour le poste électricité, le montant pour 2023 est évalué à 149 161 €, à partir des consommations de 2021. La répartition entre l'éclairage public et les bâtiments est de 55/45 %. Sachant que le temps moyen de fonctionnement de l'éclairage public est de 11 heures par jour, la mise en œuvre des coupures de minuit à 5 heures engendre une économie de 45 % sur ce poste, soit environ 36 900 €. Vous avez dit économie de bout de chandelles ...?

Bien que la municipalité soit vigilante sur les dépenses d'énergie pour chaque bâtiment en limitant les températures au strict nécessaire, le choix entre réduire le chauffage dans les écoles ou la coupure de l'éclairage public n'a pas fait débat !
Pour être complet sur ce sujet, une remarque nous est remontée régulièrement : pourquoi ne pas installer des lampadaires à LED ?
Concernant les lampadaires à LED, 650 points lumineux sont installés sur la commune, dont 30 % environ sont à LED. Le remplacement s'effectue au fur et à mesure des pannes ou lors d'opérations de rénovation prévues au budget. Le coût par point lumineux est d'environ 400 à 450 € pour des lampadaires à LED dit « intelligents » et fabriqués en France, soit un coût d'environ 200 000 à 250 000 € pour moderniser l'ensemble du réseau (uniquement les luminaires mais sans les mâts). Ce choix budgétaire n'a pas été retenu à ce jour.

Invitation au repas des aînés

Après 3 années d'absence en raison de la pandémie du Covid et de la réfection du Complexe Arnaud de Bertier, le traditionnel repas offert par la Municipalité aura lieu le dimanche 19 novembre 2023.
Le courrier d'invitation a été adressé aux personnes âgées de plus de 65 ans courant octobre.
Les personnes de la tranche d'âge concernée qui n'auraient pas reçu l'invitation sont priées de se faire connaître en Mairie.
Nous vous attendons tous nombreux et nombreuses à venir profiter de ce rendez-vous convivial et festif.

Marche pour le Téléthon

Pour la 2ème année consécutive, l'association "DANSE DE SALON" en partenariat avec le CCAS, organise le dimanche 10 décembre 2023, une action dont les bénéfices seront entièrement reversés au TÉLÉTHON.
Une nouveauté pour cette seconde édition : 2 circuits pédestres seront proposés, un familial et un second à destination des randonneurs.
Chocolat et vin chaud seront servis à nos marcheurs.

Du nouveau au Jardin des Ombrières

Pour y voir se dérouler des événements festifs et culturels comme un "dimanche au jardin" , Halloween ou la fête des Lumières, le jardin des Ombrières est devenu un lieu de rencontre d'un large public.

C'est sans oublier qu'il est aussi sur le circuit de bien des promeneurs, mais surtout le lieu de passage quotidien de nombreux écoliers pour qui le raccourci pour rejoindre le chemin des écoliers est tout trouvé. Pour ces derniers, et malgré les barrières déjà installées, le raccourci va parfois jusqu'à couper à travers les massifs végétalisés qui s'en trouvent, de ce fait, piétinés et dégradés.
Aussi, un raccourci permettant d'éviter les dommages aux plantations vient d'être créé sous la forme d'un escalier qui relie les parties haute et basse du jardin.
Réalisé par les employés municipaux avec l'aide des jeunes filles des emplois d'été, il a d'abord fallu déplacer certains enrochements de l'aménagement d'origine du jardin. Puis la réalisation d'un escalier, conçu en ossature bois et remplissage en gravillons drainants, a nécessité dix jours de travaux. Des abords végétalisés viendront compléter cette nouvelle configuration.
D'emblée, les écoliers semblent l'avoir adopté et gageons que les massifs s'en porteront mieux. Il serait regrettable de devoir fermer le jardin au passage des scolaires, si les dommages aux plantations perduraient.

Recensement de la population 2023

Initialement prévu en 2022 mais reporté d'un an suite au COVID, le dernier recensement s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023. 7 agents recenseurs ont été chargés de distribuer les formulaires et de collecter les données pour ceux qui ne souhaitaient pas répondre par internet.

Comptabilisée à 2 997 habitants en fin du recensement, il faut ajouter à ce chiffre les habitants comptés à part tel que les étudiants résidant sur leurs lieux d'étude et les résidents de l'EHPAD ; ce qui devrait nous amener vers une population comprise entre 3 100 à 3 150 habitants. Ce décompte définitif nous sera communiqué par l'INSEE à l'issue des dépouillements de l'ensemble des données collectées. Parmi les nombreuses informations collectées lors de ce recensement, on peut noter 38 logements non enquêtés faute de réponse des occupants, 77 logements vacants, 8 résidences secondaires et 22 logements occasionnels. A noter aussi la baisse constante du nombre de personnes par logement passant de 2,65 en 1999 à 1,87 en 2023.

Evolution de la population de Manom :

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017	2023
Evolution population	2062	2054	2065	1806	2624	2721	2630	2601	2870	2997
Nb personnes/logement						2,65	2,32	2,16	2,03	1,87

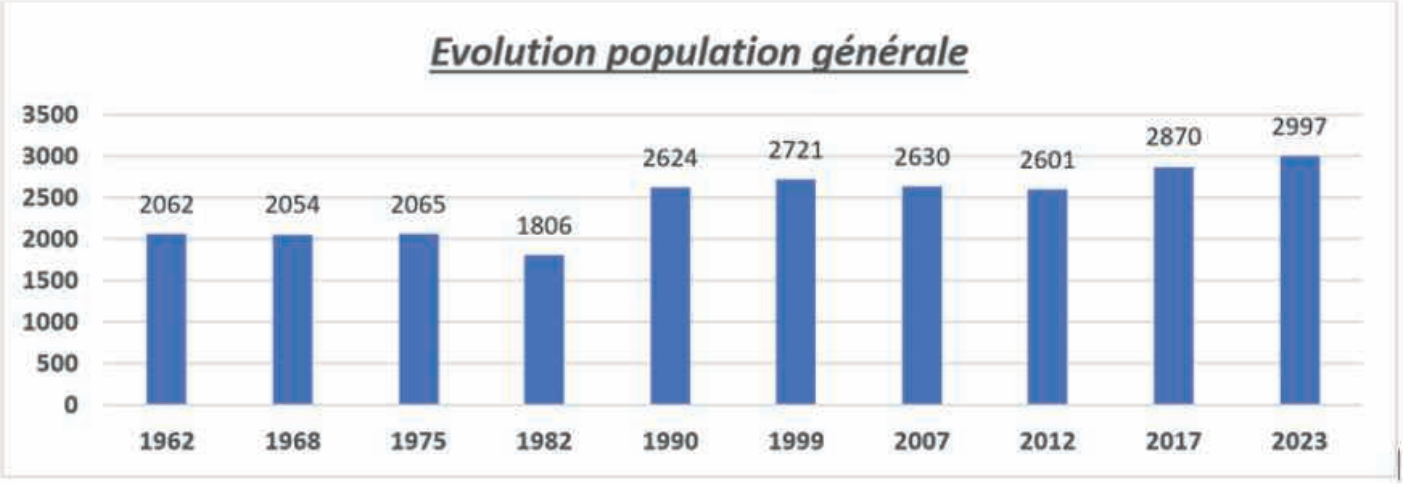

Analyse succinte du recensement:
Afin de réaliser ce recensement, la commune a été divisée en 7 districts. Ce découpage permet aussi d'analyser l'évolution de la population par quartier.

District N°1 – District comprenant le lotissement dit « EDF » + les pommiers

District N°2 – District comprenant le lotissement « Auf Laur » + le quartier rue du Kem, rue du fossé,….

District N°3 – District comprenant la partie haute de la rue de Lagrange, le lotissement des barrières, le chemin du coteau, la route du Luxembourg, le quartier de l'émaillerie et Maison rouge. Pour les besoins du recensement 2023, ce district a été divisé en 3 districts.

District N°4 – District cœur du village
(Rue des jardins, impasse des jardins, rue Saint Eloi, rue de Lagrange (de la grand'rue à la rue des Tilleuls), rue Saint Louis, rue de l'église, rue de la Moselle, rue des fêtes, grand'rue, impasse grand'rue, impasse du Kandel, chemin du stade)

District N°5 – district cœur du village
(Rue des Tilleuls, impasse des Tilleuls, rue du cimetière, boucle Sylvie de Sélancy, rue de la Paix, route de Garche, impasse route de Garche, quartier Sainte Marie)

Evolution du nombre de logements par district :

Nb de logements par district	1999	2007	2012	2017	2023	2023-2017
DISTRICT N°1	210	205	208	220	236	16
DISTRICT N°2	232	236	231	234	246	12
DISTRICT N°3	194	224	266	447	574	127
DISTRICT N°4	223	257	286	296	298	2
DISTRICT N°5	169	213	215	215	242	27

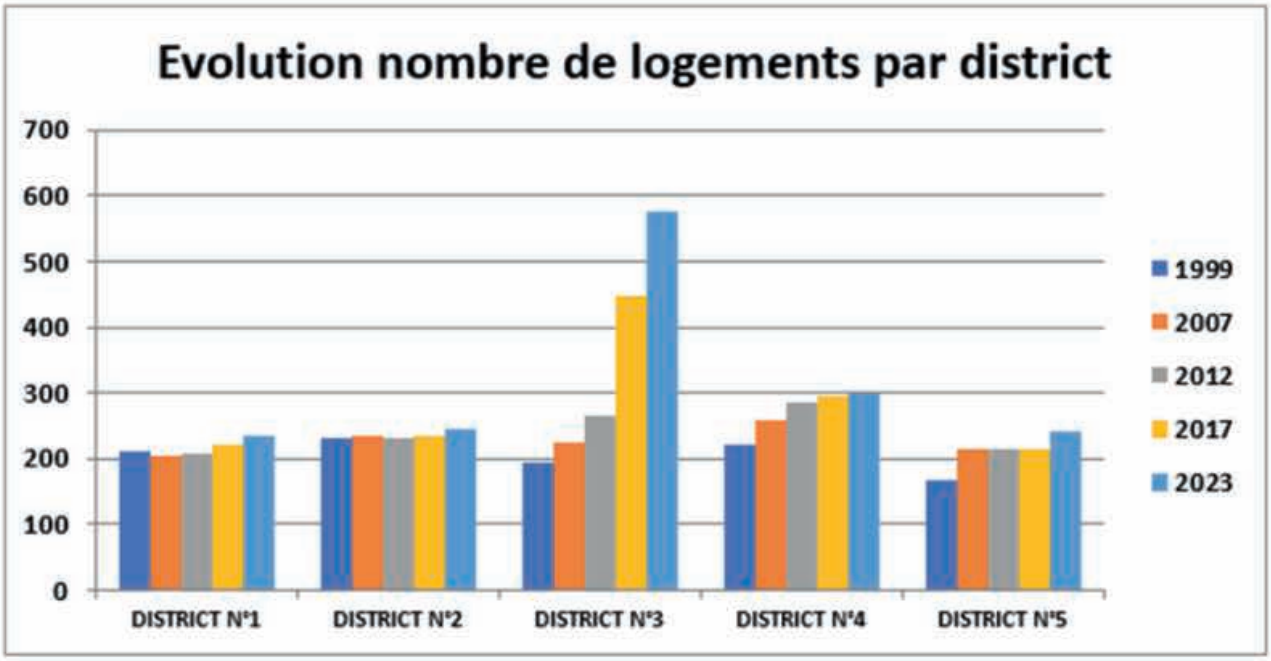

L'essentiel de l'évolution du nombre de logements provient du district N°3 (Emaillerie et Maison Rouge notamment). Pour les autres districts, on peut noter : +16 logements sur le district N°1 correspondant à la construction de l'immeuble rue Pellerin, +12 logements sur le district N°2 correspondant à la construction de l'immeuble au 78 rue de Lagrange et enfin +27 logements pour le district N°5 correspondant d'une part, à la construction de l'immeuble en face du Gymnase et d'autre part, au rattachement du quartier de Sainte Marie à ce district au détriment du district N°3

3ème édition !

C'est dans la joie et la bonne humeur que petits et grands enfants ont participé à Manom plage, encadrée par l'AAPE.

Les petits de la maternelle ont pu s'entraîner aux châteaux de sable avant les grandes vacances, et les grands ont fait des jeux dans le sable avec Rémi HOSY. Nous remercions encore une fois la mairie qui fait tout le nécessaire afin que ce bac à sable profite à toutes les associations, pour le bonheur de tous.

14 juillet 2023

La Fête Nationale a débuté avec son traditionnel apéritif républicain servi par la Municipalité. Puis, la fête a continué jusqu'à la nuit tombée avec un feu d'artifice tiré du fond de la cour d'école Moselly.

Notre Dame des Vocations

Notre Dame a été honorée, en plein air, au cours d'un office de l'Assomption qui s'est déroulé sur la Place des Vocations, auprès de la statue de la Vierge. De nombreux fidèles ont assisté à la messe célébrée par l'abbé Stéphane Kamm, et chantée par la chorale paroissiale. Selon la tradition, le prêtre a béni du raisin, qui a été apporté aux malades de la Commune.

Fête patronale

Lors de la traditionnelle fête patronale, le dimanche 27 août, le vide grenier, les expositions photos et avicole, les animations pour les enfants et la programmation musicale ont ravi petits et grands accompagné d'une météo au rendez-vous.

Marie Sambora et son groupe a fait chanter le public avec des tubes incontournables.

Le public présent en nombre

Tatouage éphémère et structures gonflables offerts pour les enfants.

Exposition avicole

Karebean Event a fait danser et rêver le public à travers plusieurs danses des 4 coins du monde.

Exposition du Club photos manomois

Vide grenier

Lilian Freestyle football

La kermesse de l'école

La kermesse de l'école a fait son grand retour le 30 juin 2023!

En collaboration avec l'AAPE, le LAM et les enseignants, cette joyeuse après-midi était placée sous le signe de la mer. Tout le monde a pu apprécier le spectacle des enfants, non pas peu fiers, et profiter d'une belle journée en famille autour d'une petite restauration. Des jeux étaient ensuite supervisés par le LAM et l'AAPE, enfants et enseignants se sont "prêtés aux jeux", c'était un vif succès, vivement la prochaine !

Fête du Houblon

La commission Fêtes et Cérémonies a proposé la première édition de la Fête du Houblon.
Le samedi 14 octobre, la salle Arnaud de Bertier a rassemblé les amateurs de bonne bière et de musiques bavaroises.
Ce fut l'occasion pour le public venu nombreux de déguster toute une gamme de bières aux goûts les plus originaux proposée par les brasseurs locaux. Une bonne choucroute garnie s'imposait naturellement à cette soirée. L'orchestre NVO assurait l'ambiance musicale mêlant les bonnes vieilles chansons populaires aux musiques modernes. Plus de 300 personnes se sont laissées porter par les rythmes entraînants.
La fête du Houblon, à l'initiative de la commune a connu un réel succès. Bravo aux organisateurs !

Maisons fleuries; l'heure des récompenses

Les mains vertes ont été récompensées à l'heure de l'apéritif, à l'occasion de la fête patronale.
Leurs belles réalisations fleuries, résultat d'un vrai savoir-faire avec tout ces petits gestes attentionnés et quotidiens, sont d'abord des satisfactions personnelles.
Mais quand le passant s'arrête pour les admirer, c'est bien aussi le signe qu'elles participent à l'embellissement général du village. C'est bien à ce titre qu'elles méritent récompense, d'autant plus qu'avec des périodes de forte chaleur qui se répètent, les résultats ne sont pas toujours ceux espérés.
Cette année, le jury de la commission "espaces verts/fleurissement" est passé à deux reprises dans les rues pour apprécier et évaluer début juin la qualité des beaux rosiers, puis en juillet celle des floraisons d'été.
Ce sont une trentaine de bons d'achat d'une valeur totale de 2 000 € valables dans une jardinerie locale qui ont ainsi été remis aux lauréats des plus belles réalisations.

Dans la catégorie "Rosiers", les récompenses ont été pour :
Mme SCHOOR-VIGNERON, suivie de M. et Mme DOMANGE, Mme WEBER, M. et Mme SCHOENACKER et M. et Mme HERFELD Christophe.

Dans la catégorie maisons avec balcon et façade, M. et Mme BALL sont primés.

Dans la catégorie maisons avec jardinet, M. et Mme CECCHINI précédent M. et Mme WOIRHAYE, Mme THIEBAUT, M. et Mme FRIEDEN, M. et Mme JIMENEZ, M. et Mme HOFFMANN, M. et Mme MUIA, M. et Mme EISENBART, Mme BONDUE, M. et Mme BAYARD ainsi que 10 autres lauréats.

Des maisons joliment décorées

Les illuminations de fin d'année mettent des couleurs et de la lumière dans l'obscurité des nuits d'hiver. Mais tout leur éclat n'est mis en valeur qu'à la nuit tombée. À l'inverse, et peut-être aussi dans un contexte d'économie d'énergie, des décorations, dont on peut apprécier la qualité tout au long de la journée, sont du plus bel effet.

C'est donc dans cet esprit, qui met en avant le coté décoration plutôt que le coté illumination, que le jury de la commission a jugé des réalisations lors d'une visite en plein jour. De l'imagination et de nombreux motifs "faits main" ont donné des arrangements qui méritaient le coup d'œil dans une quarantaine de maisons.

Les plus aboutis, aux yeux du jury, sont ceux de M. et Mme GIUSTINO-CEDLER, puis de M. et Mme PASSANELLO, M. et Mme GROSIO, M. et Mme SIMON, M. et Mme MORGENTHALER, M. et Mme HENNEQUIN, M. et Mme CAROFF, M. et Mme EISENBART, M. et Mme MATHIS et M. et Mme MALEZET. Des bons d'achat d'une valeur totale de 500 € ont été remis aux lauréats à l'occasion de la fête patronale. Il est rappelé que les 3 premiers seront hors concours pour l'année suivante.

Arpège

L'association vous propose des cours d'éveil musical, batterie, guitare, synthétiseur, piano, saxophone et solfège.
C'est une association de musique vivante et conviviale où les petits et les grands apprennent la musique en s'amusant (à partir de la moyenne section maternelle à 99 ans).
Pour plus de renseignements, contacter l'association.
Par email : arpege-manom@laposte.net

JSM - Football

La JS Manom vous présente son nouveau logo aux armes de la ville de Manom.
Malgré un début de saison très actif avec la recherche de nouveaux éducateurs, nous notons un nombre d'adhérents en baisse. Les choses se mettent maintenant doucement en place. La motivation et l'esprit sportif étant la priorité des encadrants, nous espérons voir de nouveaux visages compléter nos équipes !

"La Victoire par la Paix"

L'Aïkido se pratique au sein d'un groupe convivial, permet de développer des relations harmonieuses avec autrui, sans violence, une sollicitation harmonieuse de toutes les parties du corps, aide à retrouver confiance en soi, énergie, souplesse musculaire et articulaire, mobilité et équilibre, au cours d'un travail en harmonie avec un partenaire.
La reprise des cours d'Aïkido aura lieu à compter du mardi 12 septembre. Les cours catégorie "Seniors" de 50 ans et plus, se déroulent le mardi de 9 à 10 h 30 et le vendredi de 10 h 30 à 12 h. Les cours adultes ont lieu le mardi et le jeudi de 19 h à 20 h 30. Lieu : dojo, entrée à l'arrière du gymnase. Enseignant : Jean-Pierre Lafont (6ème Dan Aïkikaï et C.E.N.). Renseignements au 06 42 61 89 77.

Badminton

Le club de badminton est une section de pratique loisir où l'on peut venir jouer librement tout au long de l'année.
Le principe de fonctionnement est simple : un planning avec des tranches horaires d'1 h est mis en place dans le gymnase. Vous réservez votre créneau horaire entre 18 h et 22 h et votre jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et vous venez jouer avec votre partenaire. Une seule cotisation à payer, 85 € pour l'année.
Pour plus d'informations, rendez-vous au gymnase le lundi, mardi et jeudi entre 18 h et 20 h 30, demandez RÉMI.

Association avicole

Les 26 et 27 août a eu lieu l'exposition avicole de Manom. Le public, nombreux, a pu admirer plus de 150 animaux de basse cour.

Lors de la remise des récompenses Nathan Houillon s'est vu remettre le grand prix d'exposition avec un pigeon Smerle rouge.
À cette occasion M. Gotté, président de l'Union des Aviculteurs de la Moselle a remis 4 distinctions à 4 membres de l'association avicole de Manom: 3 coqs d'or à Denis Kurz, Régis Riesterer, Sébastien Neveu et un coq de bronze à la jeune Louna Riesterer.
L'exposition s'est prolongée tout le dimanche avec de nombreux visiteurs.

Tennis de table

Une saison à peine finie, qu'une autre commence déjà. Début septembre, ils ont participé au tournoi Eifel des Ardennes en Belgique; compétition qui regroupe un club de chaque pays des 4 frontières.
Cette année, le classement s'est inversé, nos amis belges ont pris leur revanche sur l''équipe de Manom, composée de Corentin Richard, Hervé Bourquin, Matthieu Jakubczyk et Pierre Offner. Bravo à eux pour cette 2ème place.
Pour cette saison 2023-2024, ce sont 8 équipes seniors qui défendront les couleurs manomoises et plusieurs équipes jeunes. L'équipe 1 évoluera en Nationale 3 et lors de la 1ère journée de championnat qui se déroulera à Manom le samedi 23 septembre à 17 h, l'équipe 1 recevra le club de Rillieux-la-Pape.

Les inscriptions au club restent possibles tout au long de l'année. Donc, si vous ou votre enfant voulez essayer le tennis de table, n'hésitez pas, 3 séances gratuites, avec prêt de raquette.
Renseignements :
- Rémi HOSY 06 08 76 83 80
- site internet : www.jsmanom-tt - Facebook et Instagram : JS Manom tennis de table
- au gymnase de MANOM (mardi et jeudi entre 18 h et 20 h)

L'école cyclo du Fidelio

Rendez-vous le samedi à 13 h 30 à l'école Moselly pour votre première séance de l'année.
Nous acceptons les enfants à partir de 8 ans, munis d'une autorisation parentale.
3 séances gratuites avant inscription.

Vélo-Club
FIDELIO MANOM
Depuis 1910

La Pastourelle, toujours active !

Après sa participation aux animations de la fête patronale par la tenue d'un stand de bière artisanale, la Pastourelle a repris ses répétitions hebdomadaires début septembre.
La préparation des prochaines échéances programmées pour cette fin d'année constitue l'objectif de cette rentrée.
L'EHPAD manomois a accueilli la chorale le 27 septembre.

La Pastourelle se joindra ensuite à d'autres chœurs pour un gala de bienfaisance à Gandrange, avant de retrouver son fidèle public pour son traditionnel concert de Noël donné à l'église le 16 décembre prochain.
·Entre-temps, choristes et conjoints fêteront dignement Ste Cécile, patronne des musiciens, autour d'un dîner dansant au foyer socioculturel.

A vos agendas !
Retenez dès à présent la date du samedi 16 décembre 2023 à 20h !
La Pastourelle donnera son traditionnel concert de Noël en notre église, avec en première partie la chorale Tiff'Notes de Rombas.

3ème Âge

Le comité remercie très chaleureusement les bienfaisants donateurs pour leurs délicieux gâteaux maison et leurs généreux dons, lors de la fête patronale. Les fidèles bénévoles de la première heure qui répondent toujours présents ont permis que ce soit une belle réussite.
Nous espérons que cette nouvelle saison 2023/2024 soit pour les anciens comme pour les nouveaux venus une année toujours aussi agréable afin de se réunir et partager, dans la convivialité, quelques bon moments de joie et d'excellents repas déjà prévus.

Naissances

MEYER Aloïs
le 20 juin 2023

PINTO Baptiste
le 28 août 2023

Mariages

MORGENTHALER Marie-Charlotte et WERNOTH Sébastien
le 22 juillet 2023

FUSS Nathalie et BERTRAND Patrick
le 1er août 2023

KREMER Géraldine et VOGEL Hervé
le 9 septembre 2023

WEISS Natacha et MANGIN Maxime
le 16 septembre 2023

Noces d'or

DEGLIN Gilbert et Marie-Claude
le 28 juillet 1973

ALIX Paul et Catherine
le 4 août 1973

BRULE Charles et Christiane
le 28 août 1973

Noces de diamant

PROBST Christian et Jacqueline
le 30 août 1963

CASSIN Marcel et Anita
le 27 septembre 1963

SAISON 2023-24

NOVEMBRE

- 12/11 : Vide grenier *Danse de salon*
- 19/11 : Repas des Seniors

DÉCEMBRE

- 03/12 : Bourse aux jouets *Club Ados du LAM*
- 10/12 : Marché de Noël *LAM*
- 10/12 : Marche pour le Téléthon *CCAS et Danse de salon*
- 16/12 : Concert de Noël *La Pastourelle*
- 10/12-02/01 : Fête des Lumières

FÉVRIER

- 10/02 : Soirée Spaghetti *Tennis de table*

AVRIL

- 07/04 : Spectacle Viva Italia
- 28/04: Foire aux plantes

MAI

- 09/05 : Concours de pêche *La Carpe*
- 12/05 : Dimanche au jardin et exposition photos
- 18/05 : Tournoi de foot en famille *Vétérans JS Manom*

JUIN

- 14/06 : Rendez-vous gourmand
- 28/06 : Fête du LAM
- 30/06 : La Manomoise *Fidélio*

JUILLET

- 14/07 : Fête nationale

AOÛT

- 25/08 : Fête patronale
- 25/08 : Vide grenier *La Carpe*
- 25/08 : Exposition photos *Club photos Manom*

Vie associative

Associations Sportives

- **ATOUT GYM**

03 54 86 10 02
Présidente : S. PEROT - DELAVILLE

- **AIKIDO CLUB**

06 14 42 31 86
Président : J. GILLES

- **GYMNASTIQUE ADULTES**

03 82 53 66 10
Présidente : O. VOGEL

- **JSM FOOTBALL**

06 77 82 35 63
Président : E. BOHN

- **JSM TENNIS DE TABLE BADMINTON**

03 82 53 78 52
Président : J-L. HOSY
Educateur : R. HOSY

- **JUDO MANOMOIS**

06 10 17 60 25
Présidente : M. BELLO

- **SOCIETE DE PECHE 'LA CARPE'**

03 82 53 51 50
Président : J-C. BIRCK

- **TENNIS CLUB**

06 85 66 47 47
Président : J-C. LOUIS

- **VELO CLUB 'FIDELIO'**

06 22 86 43 30
Présidente : M-P. KLESS

- **YOGA**

06 09 31 51 45
Président : P. TIRAVY

Associations Culturelles

- **ARPÈGE ÉCOLE DE MUSIQUE**

07 81 77 78 32
Présidente : S. DE TOMAS

- **CHORALE LA PASTOURELLE**

06 70 97 98 64
Président : J. KLOP

- **CLIC FACIL**

03 82 53 02 85
Présidente : D. SIERADZKI

- **MERCREDI LOISIRS**

Président: J-D. DEVINS
Responsables de sections :

- **ARC EN CIEL**

G. LEBRET- 03 82 53 03 57

- **ARLEQUIN THEATRE**

M. DEBOUT- 03 82 82 19 21

- **CRÉATELIER**

I. MORGENTHALER - 03 82 86 16 59

- **DANSE DE SALON**

M. SIMON - 06 70 10 69 65

- **MODÉLISME**

L. PELLENZ - 06 69 55 33 91

- **PATCHWORK**

L. FRANTZ - 06 25 14 65 09

- **PHOTOS**

D. FREYERMUTH - 03 54 30 35 02

- **CLUB JEUX**

C. HUSSON - 09 51 83 69 13

Autres associations

- **ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ELEVES (AAPE)**

03 82 86 18 40
Présidente : C. SIMON

- **CLUB DU 3e AGE**

03 82 53 79 69
Présidente : C. BRUMM

- **CONSEIL DE FABRIQUE**

03 82 54 48 94
Présidente : L. FURLAN

- **LOISIRS ACCUEIL MANOMOIS (LAM)**

03 82 54 72 98
Présidente : V. BORDIN

- **SOCIETE AVICOLE**

06 16 05 05 98
Président : P. NOËL

- **SOUVENIR FRANCAIS**

03 82 34 31 19
Président : R. BETTER

L'Équipe Municipale vous souhaite de
belles fêtes de fin d'année